



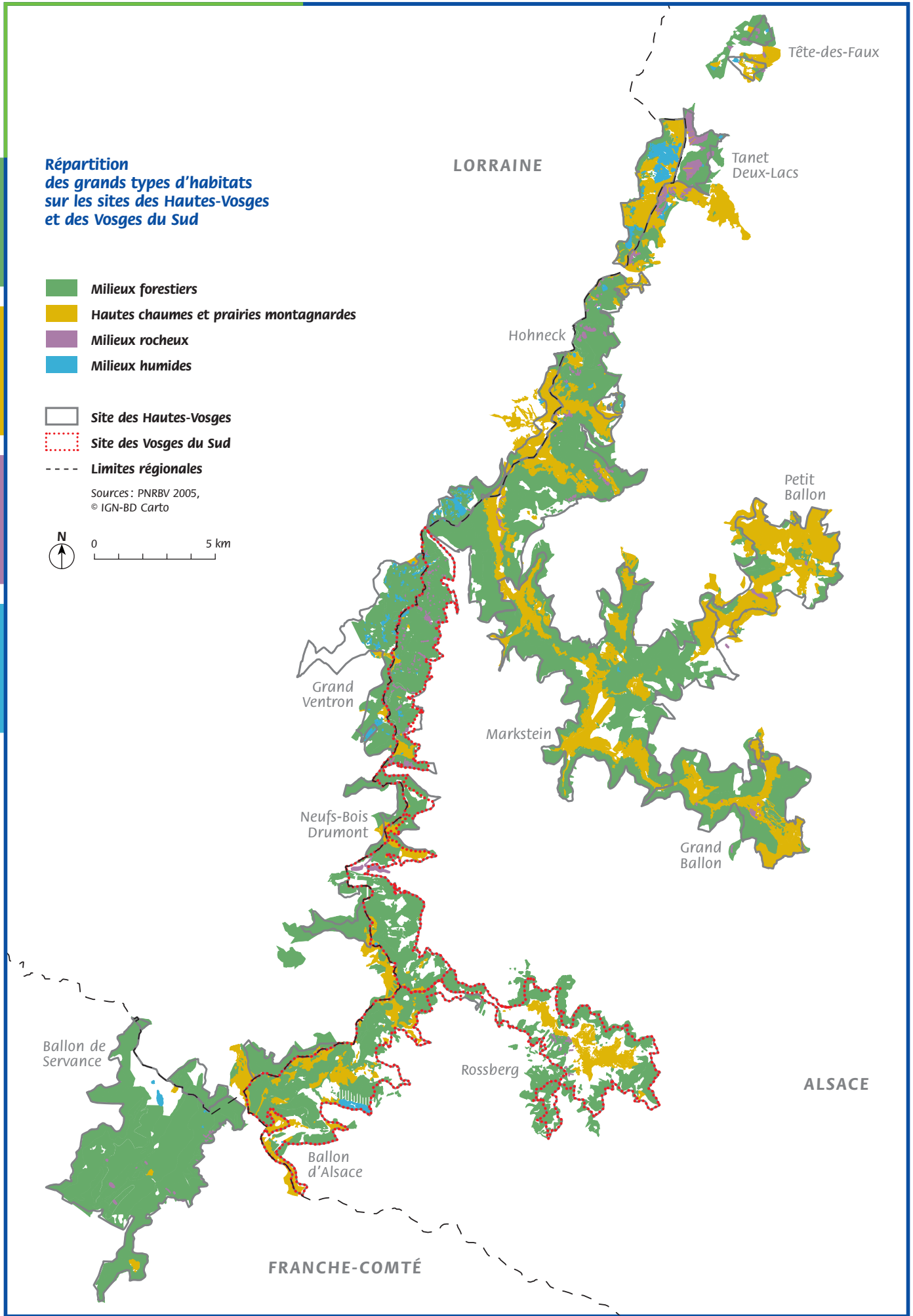
*Catalogue des
**habitats naturels
d'intérêt communautaire
des Hautes-Vosges***

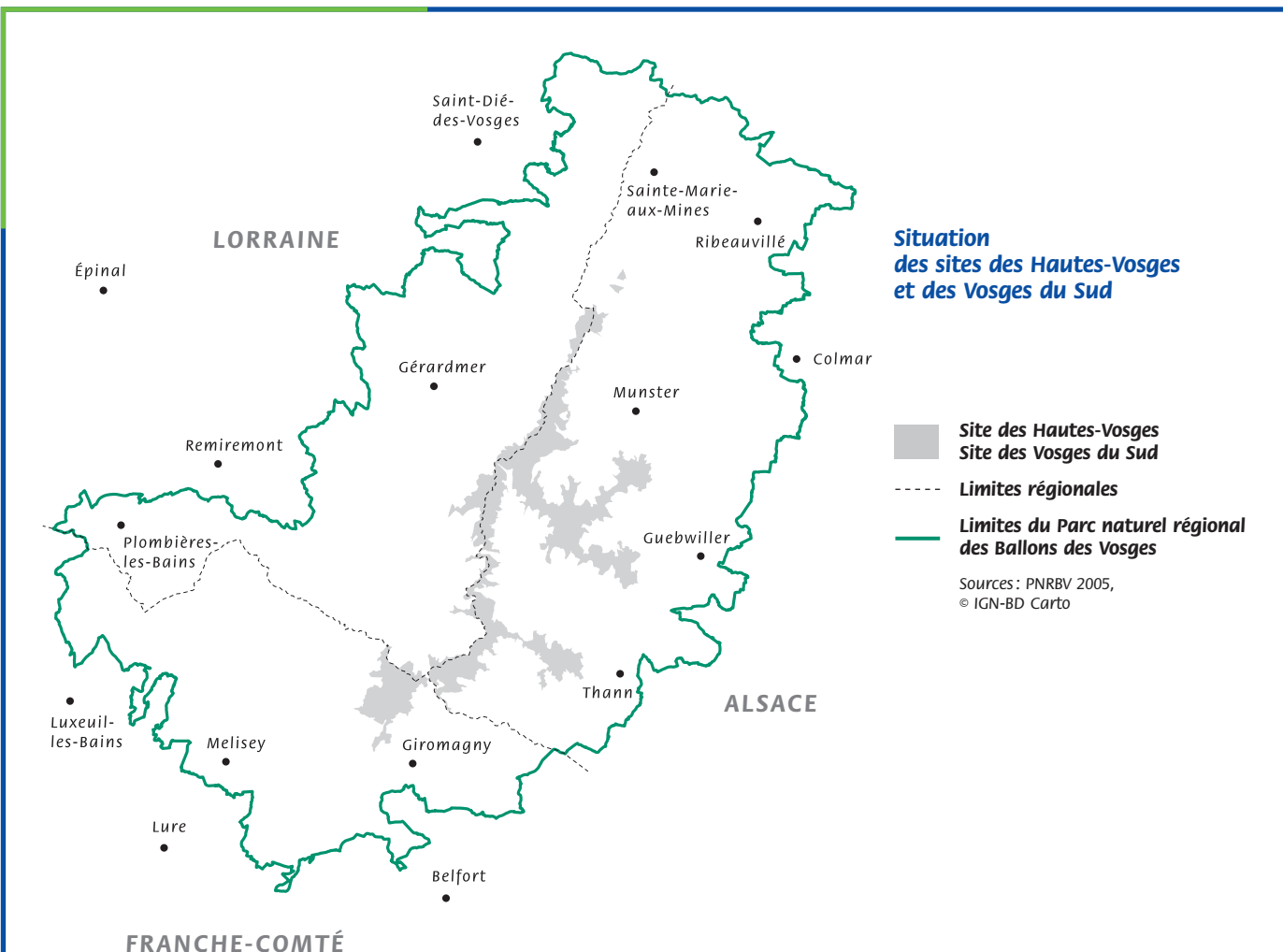
Les milieux forestiers	Forêts alluviales ripicoles à bois dur	Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses	FICHE 1
	Forêts dominées par le Hêtre et le Sapin	Hêtraies-sapinières acidiphiles à Luzule blanchâtre	FICHE 2
		Sapinières-hêtraies vosgiennes Sapinières-hêtraies acidiclinales à Fétuque des bois Sapinières-hêtraies neutrophiles à Mercuriale pérenne	FICHE 3
		Hêtraies subalpines à Érable et à Oseille à feuilles d'Arum des Vosges	FICHE 4
	Forêts de ravins dominées par les Érables ou les Tilleuls	Érabraies et tillaies acidiphiles du Nord-Est de la France Érabraies acidiphiles à Dicrane en balai Tillaies acidiphiles à Chêne sessile	FICHE 5
		Érabraies à flore neutrophile Érabraies à Scolopendre et Lunaire des pentes froides à éboulis grossiers Érabraies montagnardes et subalpines à Orme de montagne Érabraies à Alisier blanc du montagnard supérieur et du subalpin	FICHE 6
		Forêts acidiphiles à Picea des étages montagnard à alpin Sapinières hyperacidiphiles à Sphaignes Pessières à Bazzanie à trois lobes des éboulis siliceux (pessières sur blocs)	FICHE 7
Hautes chaumes et prairies montagnardes	Landes collinéennes et montagnardes	Landes acidiphiles montagnardes de l'Est Landes à Callune et Genêt pileux	FICHE 8
	Landes subalpines	Landes acidiphiles subalpines des Vosges Landes subalpines à Éricacées et Pulsatille	FICHE 9
	Pelouses collinéennes et montagnardes	Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes	FICHE 10
	Pelouses subalpines	Pelouses acidiclinales subatlantiques sèches des Vosges Pelouses acidiclinales montagnardes à subalpines des Vosges	FICHE 11
	Prairies de fauche	Prairies maigres de fauche de basse altitude Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques	FICHE 12
		Prairies de fauche de montagne Prairies de fauche de montagne à Renouée bistorte	FICHE 13
	Mégaphorbiaies	Mégaphorbiaies des étages montagnard à alpin Mégaphorbiaies des pentes ensoleillées à Calamagrostide Mégaphorbiaies des pentes ombragées à Adénostyle	FICHE 14
Les milieux rocheux	Éboulis	Éboulis siliceux de l'étage montagnard	FICHE 15
	Rochers et falaises	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses	FICHE 16
	Dalles rocheuses		FICHE 17
Les milieux humides	Eaux courantes	Végétation flottante de Renoncules des rivières submontagnardes et planitiaies	FICHE 18
	Eaux dormantes	Lacs dystrophes naturels Végétation aquatique flottante des eaux dormantes	FICHE 19
	Complexes tourbeux	Tourbières hautes actives Tourbières de transition et tremblants	FICHE 20
	Prairies humides à Molinie	Prairies à Molinies sur sols tourbeux ou argilo-limoneux	FICHE 21
	Tourbières boisées	Tourbières boisées Boulaies pubescentes tourbeuses de montagne Pessières de contact des tourbières bombées	FICHE 22

**Répartition
des grands types d'habitats
sur les sites des Hautes-Vosges
et des Vosges du Sud**

- Milieux forestiers
- Hautes chaumes et prairies montagnardes
- Milieux rocheux
- Milieux humides

- Site des Hautes-Vosges
 - Site des Vosges du Sud
 - Limites régionales
- Sources : PNRBV 2005,
© IGN-BD Carto





Situé au cœur du territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, le site interrégional Natura 2000 des Hautes-Vosges représente en réalité un regroupement de plusieurs sites administratifs départementaux, dont fait partie notamment le site haut-rhinois des Vosges du Sud. Cet ensemble, d'une superficie de 19275 hectares, englobe la crête principale et les crêtes secondaires du massif, depuis la Tête-des-Faux au nord jusqu'au Ballon de Servance au sud.

S'étagant entre 500 mètres et 1424 mètres d'altitude, la majeure partie du site est située au-dessus de 900 mètres. Les trois quarts du site sont forestiers, avec des forêts composées essentiellement de Hêtres et de Sapins : les hêtraies-sapinières. Ponctuellement, à la faveur de conditions écologiques très particulières, on rencontre des formations originales : forêts d'Épicéas autochtones, forêts d'Érables, forêts de Bouleaux et Épicéas sur tourbe... Outre la présence de forêts à caractère naturel, les forêts des Hautes-Vosges abritent également plusieurs espèces remarquables comme le Lynx, le Grand Tétrás ou encore le Chamois.

Au sommet, la forêt laisse la place aux hautes chaumes, vastes espaces de landes et de prairies souvent entretenues par une activité agricole. L'intérêt des hautes chaumes est lié, entre autres, à la présence d'une faune et d'une flore spécifiques ; la flore en l'occurrence est typique des sols acides et pauvres en éléments minéraux. Ça et là, on trouve également d'autres habitats remarquables : corniches rocheuses, pierriers, tourbières, lacs glaciaires, rivières... accueillant des espèces caractéristiques : Libellules inféodées strictement aux eaux des tourbières, Faucon pèlerin nichant quasi exclusivement sur les falaises, poissons des rivières pures, etc.



Coordination

Karine Garès, PNRBV
Christian Schwoehrer, PNRBV

Rédaction

Olivier Gilg
Karine Garès, PNRBV
Fabien Dupont, PNRBV

Cartographie

Marie-Paule François, PNRBV
Nicolas Michel, PNRBV

Photos

Gérard Lacoumette

Illustrations

Philippe Poirier
Stéphane Bernard

Mise en pages

L'intranquille

Impression

Girolid, Gresswiller
novembre 2005

La directive européenne 92/43 du 21 mai 1992, dite directive Habitats, demande aux États membres de l'Union européenne de prendre les mesures nécessaires à la conservation de certains habitats naturels remarquables dont elle donne la liste.

Le massif vosgien est très largement concerné par cette directive.

Sa topographie et sa position géographique le placent en effet au carrefour des unités biogéographiques continentales, océaniques et alpines et près d'une trentaine des habitats concernés par cette directive peuvent y être rencontrés.

La gestion et la conservation durable des habitats naturels du massif vosgien passent souvent par le maintien, voire le rétablissement d'activités humaines. C'est principalement par le biais de mesures contractuelles, préconisées dans les documents d'objectifs réalisés pour chaque site du réseau Natura 2000, que l'État français compte mettre en place cette directive.

C'est pour faciliter cette mise en œuvre, qui nécessite l'adhésion et la collaboration d'un grand nombre d'acteurs locaux, que le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, opérateur sur les sites Natura 2000 Hautes-Vosges et Vosges du Sud, a réalisé ce guide technique. Près d'une vingtaine de fiches Habitats y sont regroupées. Elles présentent de façon synthétique les habitats d'intérêt communautaire présents sur les Hautes-Vosges, les principales menaces qui pèsent sur eux ainsi que les mesures préconisées pour les maintenir dans un bon état de conservation.



Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Maison du Parc
1 cour de l'Abbaye 68140 Munster
téléphone 03 89 77 90 20
télécopie 03 89 77 90 30

Bureau des espaces naturels

2 place des Verriers 68820 Wildenstein
téléphone 03 89 82 22 10
télécopie 03 89 82 22 19
espaces.naturels@parc-ballons-vosges.fr